

# **CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DE VENTE :**

## **INSCRIPTION**

Votre adhésion sera effective suite au règlement de votre cotisation à notre association. Votre inscription, et celle de tous les participants dont vous avez la responsabilité ou faisant partie du même groupe ou de la même famille, à l'une de nos activités implique l'acceptation de nos conditions générales et particulières de vente, ceci dès votre réservation par mail, courrier, fiche d'inscription complétée et signée. Selon votre réservation, la totalité du règlement ou un acompte de 30% (par mail, courrier) vous seront demandés.

## **PAIEMENT**

Les paiements sont acceptés en espèces, chèques, chèques-vacances, carte bancaire, virement bancaire. Le règlement de votre réservation sera exigé au plus tard le jour de l'activité, en cas d'acomptes versés, le solde sera à régler le jour de l'activité.

## **ASSURANCE**

Rando d'Âne du Vercors est souscripteur d'un Contrat d'Assurance au titre de la Responsabilité Civile Professionnelle pour l'ensemble de ses activités (auprès de L'agence MAIF).

Cependant, chaque participant, ainsi que les membres de sa famille, de son groupe ou ayants droits sous sa responsabilité, doivent être titulaires d'une Assurance Responsabilité Civile Individuelle et selon votre convenance, d'une Assurance des Risques de la Vie quotidienne (pour vous, votre famille, votre groupe, les ayants droits dont vous avez la responsabilité).

Chaque participant doit prendre connaissance des conditions d'admissions inhérentes à chaque activité ou prestation que nous proposons, notamment sur les conditions physiques à remplir pour participer à celle-ci (cf paragraphe « Conditions d'admission »).

Rando d'Âne du Vercors se dégage de toute responsabilité concernant votre matériel personnel, notamment celui non indispensable à l'activité réservée (appareil photo, caméscope, portable, clés...) en cas de perte, vol, bris ou dégradation, car celui-ci n'est pas couvert par notre assurance. Vous renoncez également à toute réclamation à notre encontre si une telle situation se présentait.

## **COMMANDE DE PRESTATION(S)**

Toute commande de prestation(s) doit s'accompagner d'une fiche d'inscription établit entre le prestataire Rando d'Âne du Vercors et le client, via le versement d'arrhes de réservation, à hauteur de 30% du montant total de la commande, soit par chèque ou par virement bancaire et d'un retour d'accusé de réception par mail de notre part. Elle entraîne d'office l'acceptation par le client, et tous les membres de son groupe, sous sa responsabilité ou ayants-droits, des conditions générales et particulières de vente.

## **ANNULATION**

### **Par le Client**

En cas d'annulation de votre part, lors des sorties pour le public d'individuels, les acomptes versés vous seront soit reportées sur une autre prestation sur la saison en cours ou sur la saison prochaine. Vous pouvez également nous proposer un ou des remplaçant(s) pour la prestation que vous aviez réservée.

Si impossibilité, et, en cas de désistement définitif de votre part, les frais d'annulation sont à votre charge. Les acomptes versés vous seront restitués à hauteur de 50% si votre désistement intervient au moins 1 mois avant la date de la prestation réservée. Les acomptes versés ne vous seront pas restitués si votre désistement intervient moins d'1 mois avant la date de la prestation réservée.

Toute annulation liée à une erreur de réservation, de date ou à une mauvaise compréhension des conditions d'admission, de pratiques ou de la prestation, ou pour des raisons futiles, n'entraînera aucun

remboursement de quelque sorte de la part de Rando d'Âne du Vercors.

Aucun participant ne pourra prétendre à un remboursement en cas :

- D'abandon de la sortie/activité/séjour par votre part, d'un ou plusieurs membre(s) de votre famille ou groupe.
- De non-respect des lieux, dates ou heures de rendez-vous.
- D'une mauvaise compréhension des conditions d'admission, de pratiques ou de la prestation.

En cas de retard du client d'au moins 30 minutes, par rapport à l'horaire de rendez-vous pour l'activité, nous nous réservons le droit de faire passer avant lui un groupe déjà présent. La totalité du règlement pourra être exigée, les arrhes versées ne vous seront pas restituées, le client ne pourra prétendre à aucune réduction ou remboursement.

### **Par Rando d'Âne du Vercors**

En cas d'annulation de notre part, l'intégralité des acomptes versés ou de votre paiement vous seront restitués.

### **En raison de causes extérieures**

Les activités/sorties/séjours peuvent, également, être soumises à des annulations ou report en raison de causes extérieures indépendantes du client ou du prestataire. En cas de forces majeures liées à un contexte sanitaire (épidémie, pandémie...), civil (guerre, terrorisme...), ou météorologique (catastrophe naturelle, incendie, ouragan, tempête, inondations, séisme...), les clients se verront octroyer un Avoir sur la totalité des sommes versées (validité de l'Avoir selon conditions et évolution du contexte présent) et non un remboursement. Rando d'Âne du Vercors ne peut être tenu pour responsable de ce contexte sanitaire, civil ou météorologique.

## **RESPONSABILITÉ**

Chaque participant doit être conscient qu'au vu du caractère physique de nos activités et prestations, il peut courir certains risques inhérents à la pratique de la randonnée ou lié à la proximité avec nos ânes ou leur manipulation. Chaque participant doit être conscient qu'au vu des caractères particuliers des lieux où se déroulent les activités ou prestations, il est soumis aux éléments naturels, aux conditions liées au terrain, aux conditions météorologiques, ainsi qu'aux réactions naturelles de nos ânes.

Il les assume, pour lui, les membres de sa famille, de son groupe ou ayants droits sous sa responsabilité, en toute connaissance de cause et s'engage à ne pas faire porter à Rando d'Âne du Vercors, la responsabilité des accidents corporels ou matériels, perte-vol-bris-dégradations de ses biens (cf. paragraphe « Assurance ») pouvant survenir pour lui, les membres de sa famille, de son groupe ou ayants droits sous sa responsabilité.

Rando d'Âne du Vercors ne peut être tenu responsable d'un accident dû à une imprudence individuelle, une interruption volontaire en cours de progression, une modification du parcours, un non-respect des consignes données ou de ces conditions générales et particulières de vente, par vous-même, un membre de votre famille ou groupe notamment les mineurs dont vous avez la responsabilité.

### **Formalités de police et sanitaires**

Chaque participant est tenu de se plier aux règlements de formalités de police et sanitaires en vigueur sur notre territoire. Nous insistons particulièrement auprès de nos participants étrangers qui peuvent être soumis à des règles d'admission différentes. Les informations contenues dans différents médias et supports de communication ne sont fournies qu'à titre indicatif et ne peuvent engager notre responsabilité. Le non-respect de ces règlements, impliquent la seule responsabilité du participant et des membres de sa famille dont les mineurs sous sa responsabilité qui prendra à sa charge les frais occasionnés.

## **CONDITIONS D'ADMISSION**

### **Conditions physiques**

Pour toutes les activités ou prestations de Rando d'Âne du Vercors, chaque participant, ainsi que les membres de sa famille, de son groupe, notamment les mineurs sous sa responsabilité, doivent, tous, être en bonne condition physique pour la pratique de la randonnée pédestre et, la proximité et la manipulation des ânes. Les participants adultes devront être en capacité de tenir et mener les ânes, notamment pour les enfants montés dessus. Ils en auront la responsabilité (de l'âne et de l'enfant). Ils ne peuvent en aucun cas, déléguer et confier, ces derniers à un enfant.

Nous rappelons que la pratique des activités de Rando d'Âne du Vercors se fait en Pleine Nature et que l'accès aux secours peut être rendu difficile et la durée d'intervention de ceux-ci allongée du fait des conditions de distance par rapport à des axes routiers et des conditions difficiles de terrain.

En aucun cas, la responsabilité de Rando d'Âne du Vercors ne saurait être engagée en cas d'accident lié à un problème de santé qui pourrait vous survenir ou à un membre de votre famille, de votre groupe, des mineurs sous votre responsabilité, ou, en cas d'intervention difficile et prolongée des secours et ne saurait faire part à un remboursement quelconque. Les frais occasionnés par les secours et le rapatriement seront à votre charge (hélicoptère, véhicule. ).

## Cas particulier des Animaux de Compagnie

Dans le cas, où l'activité peut être pratiquée avec votre chien ou tout autre animal de compagnie, le client doit en informer Rando d'Âne du Vercors lors de la réservation. Votre animal doit impérativement être tenu en laisse et à distance des ânes et de leurs réactions naturelles de défense (coups de sabots, morsures) face à ce qu'ils considèrent comme un prédateur sur leur territoire.

Votre animal de compagnie est sous votre responsabilité et ne peut en aucun cas divaguer pendant les activités ou sur la propriété de Rando d'Âne du Vercors. La responsabilité de Rando d'Âne du Vercors ne saurait être engagée en cas d'accident survenant à votre animal de compagnie lors de l'activité ou de sa présence sur la propriété de Rando d'Âne du Vercors, vous renoncez également à tout recours.

## CAS PARTICULIER DE LA LOCATION D'ÂNES

- Le retour de votre fiche d'inscription complétée et signée par vous (loueur) implique obligatoirement l'acceptation par vous (loueur), et de tous les participants de votre groupe ou famille, des conditions générales et particulières de vente de Rando d'Âne du Vercors (ci-présentes).
- Vous devez avoir un contrat d'Assurance Responsabilité Civile souscrit (car l'âne est sous votre responsabilité, art. 1384 et 1385 du Code Civil).
- L'âne peut porter 40 Kg, soit des bagages ou enfant de 35 Kg maximum, toujours sous votre responsabilité.

## Conditions générales de location d'ânes et Contrat de location

### AVANT LE DÉPART :

Matériel fourni : bât complet, tapis, sacoches, licol, longe, grande longe, sac marin, brosse, cure pied...

Nous vous présentons votre ou vos nouveaux compagnons de marche et nous vous formerons pour le battage, le chargement et la conduite d'un âne.

Nous vous traçons votre itinéraire sur une carte IGN au 1 :25 000

### **LA PRISE EN CHARGE D'UN ÂNE VOUS ENGAGE ENVERS LUI.**

Lui faire prendre des itinéraires selon ses possibilités de quadrupède et à son rythme !

Un âne n'est pas un 4 x 4, partir avec lui ne signifie pas + haut + vite mais marcher autrement.

Ne pas le surcharger, équilibrer sa charge et veiller à son confort.

Un âne est, comme nous, un animal, il a des réactions, il n'est pas programmé mais tous nos ânes sont des randonneurs sympas biens éduqués !

**Le portage éventuel d'un enfant se fait sous votre entière responsabilité, notre activité n'est pas de l'équitation mais du transport.**

Nous vous demandons de bien vouloir nous régler le solde à votre départ

### **A VOTRE RETOUR :**

Nous vous demandons de nous remettre le matériel en état et de nous signaler les défections ou dommages éventuels (en cas de perte ou détérioration du matériel, les frais de remplacement restent à votre charge), et bien sûr, attendons vos commentaires, restant persuadé de votre bonne entente avec votre nouvel(le) ami(e) aux longues oreilles.

**« Par la Fiche d'Inscription signée, vous déclarez accepter les conditions générales et particulières de vente, de décharger Rando d'Âne du Vercors et son personnel de toute responsabilité en cas de vol-perte-bris- dégradations, d'accident, de dommages corporels ou matériels de vos biens et personnes de votre famille ou groupe, notamment les mineurs ou ayant droit sous votre responsabilité, d'être assuré au titre d'une assurance responsabilité civile, et, renoncer à toute revendication, de quelque nature qu'elle soit, auprès de Rando d'Âne du Vercors et de son personnel en ce qui concerne les dégâts précédemment cités. Au terme de cette Fiche d'Inscription signée, vous vous engagez auprès de Rando d'Âne du Vercors, de ses ânes et de son matériel confié et de respecter le présent contrat, le parcours choisi entre vous (loueur) et Rando d'Âne du Vercors (bailleur), ainsi que les consignes qui vous ont été données verbalement. »**

## **LITIGES**

Toute réclamation relative à notre prestation doit être adressée à Rando d'Âne du Vercors par courrier postal avec accusé de réception dans un délai d'un mois après la date de la réalisation de l'activité ou prestation.

## **TARIFS**

Nos tarifs sont Toutes Taxes Comprises, et valables jusqu'au 31 Décembre de l'année civile en cours. Rando d'Âne du Vercors est sous le régime associatif (loi 1901), et est donc, immatriculé au Registre du Commerce.

RANDO D'ÂNE DU VERCORS – Route du Buech, 26420 SAINT MARTIN EN VERCORS – 06 89 62 73 91  
[randodaneducors26@gmail.com](mailto:randodaneducors26@gmail.com) – [www.randodaneducors.com](http://www.randodaneducors.com) – [www.randodaneducors.fr](http://www.randodaneducors.fr) – SIRET : 38818170300033 – APE : 9499Z